



**RÈGLEMENT
DE LA XXÈME
COURSE À PIED
INTERNATIONALE
GUSIEW GOŁDAP
Гусев – Голдап
16 août 2014**





RÈGLEMENT

de la XXème Course à Pied Internationale de Gusiew – Gołdap Gołdap 16/08/2014.

(Semi-marathon)-Gołdap 16/08/2014

I. BUT DE L'ÉVÉNEMENT:

- popularisation des courses de masse
- coopération des villes partenaires Gusiewo et Gołdap
- promotion de la commune Gołdap

II. ORGANISATEUR:

Centre de Sport et Loisirs de Gołdap
ul. Stadionowa 5A 19-500 Gołdap
tél.87-615-06-41
é-mail:osir@osirgoldap.pl

Administration de la Région de Gusiew de l'Oblast
de Kaliningrad de la Fédération de Russie
ul. Uljanowych 8 GUSIEW
tél. +1 401-433-26-02

III. ITINÉRAIRE DE COURSE À PIED:

- distance de 21,097 km (semi-marathon)
- type de surface de l'itinéraire – route asphaltée
- temps limite 3 h 30 min.

IV. DIVISION DE LA RESPONSABILITÉ:

Le Centre de Sport et Loisirs de Gołdap:

- promeut le semi-marathon de Gusiew-Gołdap dans les médias en Pologne et dans l'UE.
- détermine et convient l'itinéraire de la course et est responsable de l'organisation du côté polonais.
- fournit des points alimentaires et l'hydratation pendant la course du côté polonais
- est responsable de la temporisation du semi-marathon
- fournit le transport des participants de Gołdap à Gusiew
- dépôt
- organise la zone d'arrivée

V. DATE ET LIEU DES COMPÉTITIONS:

- la course aura lieu le 16/08/2014 (samedi)
- le début est situé près de la ville de Smirnowo (Russie), ensuite l'itinéraire de la course mène à travers la frontière du pays (poste frontalier de Gołdap) et l'arrivée est situé à Gołdap
- le départ honoraire à Gusiewo à 14h00 (selon l'heure de la Pologne)
- start fort à 16h00 (selon l'heure de la Pologne)

VI. PARTICIPATION:

- le droit de participation ont seulement les adultes disposant de documents valides (par exemple des visas) pour voyager en Pologne et ont payé le frais d'inscription en date limite.
- **LES VISAS DES PARTICIPANTS** – chaque participant de la course doit avoir un passeport valide avec un visa ou tout autre document donnant droit à l'entrée en Pologne et Russie.

- les organisateurs de la course du côté polonais peuvent fournir une assistance dans l'obtention d'un visa gratuit aux participants du XXe semi-marathon Gusiew-Goldap
- l'organisateur ne garantit pas l'obtention d'un visa, mais mit son effort maximum dans le déroulement positif de l'affaire
- les participants qui n'ont pas de visa pour entrer sur le territoire de la Russie doivent s'inscrire pour la course et envoyer le passeport avec la demande dûment rempli au Centre de Sports et Loisirs par lettre recommandée jusqu'au 15/07/2014. **En outre, le participant reçoit un visa gratuitement, mais doit payer les frais de manutention du Centre des Visas de la RP de 100 zł.** (exigences de Visa http://www.rusemb.pl/index.php?option=com_content&view=article&id=643)

VII. MESURE DU TEMPS:

- la mesure du temps électronique à 5km, sera effectuée par le Comité des Juges

VIII. QUESTIONS FINANCIÈRES:

- les organisateurs couvrent les frais d'organisation du semi-marathon,
- les participants au cours assument les frais de:
 - a) voyage
 - b) alimentation
 - c) l'organisateur offre un hébergement (gratuit dans une salle de sport)
 - d) l'organisateur ne fournit pas de matelas, sacs de couchage
 - e) l'obtention du visa

IX. CLASSIFICATIONS:

1. Pendant le XXe semi-marathon de Gusiew-Goldap, les classifications suivantes seront effectuées:

- classification générale F et H (les femmes et les hommes)
- handbikers F et H (les femmes et les hommes)
- classifications d'âge des coureurs F et H (les femmes et les hommes)

Hommes		Femmes	
Nom du groupe (ans)	Âge	Nom du groupe (ans)	Âge
H 18 – 29	1996 – 85	F 18 – 29	1996 – 85
H 30 – 34	1984 – 80	F 30 – 34	1984 – 80
H 35 – 39	1979 – 75	F 35 – 39	1979 – 75
H 40 – 44	1974 – 70	F 40 – 44	1974 – 70
H 45 – 49	1969 – 65	F 45 – 49	1969 – 65
H 50 – 54	1964 – 60	F 50 – 54	1964 – 60
H 55 – 59	1959 – 55	F 55 – 59	1959 – 55
H 60 – 64	1954 – 50	F 60 – 64	1954 – 50
H 65 – 69	1949 – 45	F 65 – 69	1949 – 54
H 70 et plus âgés	1944 et plus âgés	F 70 et plus âgées	1944 et plus âgées

2. En outre, la les classifications individuelle suivantes seront effectuées

- le meilleur partant de la Russie
- le meilleur partant et la meilleure partante de Gusiew
- le meilleur partant de la Pologne
- le meilleur habitant et la meilleure habitante de Gołdap
- le meilleur partant de la Voïvodie de Varmie-Mazurie

X. PRIX SPÉCIAUX:

- le premier sur la frontière de la Pologne et de la Russie
- le participant le plus âgé, la participante la plus âgée de la XXème demi-marathon Gusiew-Gołdap
- la plus grande équipe

X. FRAIS D'INSCRIPTION:

- au 15 juillet 2014 - 50 zł.
- du 16 juillet 2014 au 15/08/2014 - 70zł.

(n° de compte du Centre de Sport et Loisirs de Gołdap est: **39 1020 4724 0000 3002 0007 5135**)

XI. PRIX:

- a) chaque participant recevra une médaille commémorative à la ligne d'arrivée**
- b) les gagnants de 1 à 10 dans le classement général F et H, et les gagnants de 1 à 3 des classifications par âge, et les gagnants du prix spécial recevront des trophées sportifs commémoratifs**
- c) les gagnants de 1 à 10 dans le classement général F et H et de 1 à 3 en handbike recevront des prix financiers et dans les classifications par âge les prix matériels**
- d) prix financier pour le record de l'itinéraire**
record de l'itinéraire F – 1.20.45
record de l'itinéraire H – 1.10.35

XII. PAQUET DE DÉPART:

- au bureau des compétitions, tous les partants de la course recevront un kit de départ qui contient le numéro de départ (des épingles de sûreté), un T-shirt commémoratif
- à la ligne d'arrivée, chaque partant recevra un repas chaud, une possibilité de bénéficier de massages, douche
- les paquets de départ pour les partants de l'oblast de Kaliningrad seront délivrés le jour de la compétition à Gusiewo.
- délivrance des numéros de course dans le bureau des compétences qui sera ouvert le 16/08/2014 de 7h00 à 12h00 Plac Zwycięstwa 14 (Hôtel de Ville de Gołdap)

XIII. SOINS MÉDICAUX:

Les organisateurs fournissent des soins médicaux, du début à la fin compétition, sans la possibilité de subir les examens donnant droit à la course.

- tous les participants de la course, le jour des compétences doivent posséder un examen médical courant avec une indication de l'absence de contre-indications à participer à la course de longue distance ou soumettrons personnellement une déclaration d'absence de contre-indications sur le formulaire de l'organisateur.

XIV. DISPOSITIONS FINALES:

- le départ des partants de la Place de la Victoire à Gołdap à la ligne de départ à Gusiewo (Russie) à 12h00
- les organisateurs fournissent des soins pour les objets personnels pendant la course

- cours se déroulera conformément aux règlements applicables de la Fédération polonaise d'athlétisme indépendamment des conditions météorologiques
- Le participant débute à ses propres risques et assume le risque associé. Tous les participants reconnaissent que la participation au concours implique l'effort physique et comporte des risques et des dangers naturels d'accidents, les risques de blessures et de dommages corporels (incluant le décès) et dommages et pertes sur la propriété. En outre, d'autres facteurs de risque, il est impossibles à prévoir à ce moment peuvent se produire. Le transfert de la notification à l'Organisateur signifie que le participant a tenu compte et évalué la nature, la portée et l'étendue des risques de la participation aux compétences et a volontairement décidé de prendre le risque, en prenant part aux compétitions à ses propres risques. Le participant déclare de ne pas agir au détriment de l'Organisateur. Le participant déclare qu'il retournera à l'organisateur tous les coûts (y compris le coût des honoraires d'avocat et les frais d'expertise) encourus ou payés par l'Organisateur à toute personne (y compris le participant et/ou de ses assureurs) dans le cadre de tout accident, perte, dommage ou blessure (y compris la mort), provoqués par la présence ou la participation du participant aux compétitions, à l'exception des accidents causés par la négligence de l'Organisateur.
- L'assurance. Les compétitions sont assurées par l'Organisateur. L'organisateur ne fournit pas d'assurance-vie, assurance maladie ou de la responsabilité en cas de maladie, d'accident, de blessure, de mort ou toutes pertes ou dommages qui pourraient survenir en raison de la présence et/ou la participation aux compétitions. Les participants sont invités à acheter, s'ils le jugent nécessaire, une assurance appropriée. L'organisateur se réserve le droit d'autoriser le personnel médical et le personnel paramédical employés par ou au nom de l'organisateur de fournir les premiers soins médicaux ou d'effectuer d'autres procédures médicales, et transporter le le participant blessé dans un endroit sécuritaire. Le participant accepte les activités ci-dessus. Le participant est responsable de tous les frais médicaux ou les frais de transport encourus par l'Organisateur, de ses associés, le personnel médical et paramédical qui appuie les compétitions et résultants en raison de maladie, d'accident ou de blessures subies encourus en relation avec la présence ou la participation du participant aux compétitions.
- les informations sur la course sont fournies par le Centre de Sport et Loisirs de Gołdap tél./fax **(+48)876-150-641**
- les informations sur la course de du côté russe sont fournies par l'Administration de la Région de Gusiew
- toute commande d'hébergement gratuit doit être envoyé à l'adresse du Centre de Sport et Loisirs jusqu'au **11/08/2014**, les personnes intéressées d'hébergement par soi-même <http://uzdrowiskogoldap.pl/noclegi/>
- l'interprétation du règlement appartient au comité des juges
- l'alimentation individuelle dans la ville dans les restaurants et les bars
- les résultats finaux, les règles, la demande de visa, et d'autres informations sur le site. <http://www.osirgoldap.pl>